

La LIGUE du CENTRE de Volley, le COMITE du LOIRET Les missions et attributions de chacun

PREAMBULE :

Il n'est pas inutile, au regard de certains courriers et messages en provenance des clubs, de (re)préciser les attributions de chacune de ces instances qui, faut-il le préciser encore, sont l'émanation démocratique des clubs départementaux et régionaux.

Sans ces bénévoles, volontaires, qui acceptent de donner un peu plus de leur temps pour qu'en plus de faire vivre leur club, vivent les actions du Comité et de la Ligue, que seraient ces 2 structures ?

Et que seraient les clubs s'il n'y avait ces 2 entités et leurs représentants que les clubs désignent périodiquement, pour, entre autres, organiser les rencontres sportives sans lesquelles les volleyeurs, adhérents de base, n'auraient pas de raison de s'entraîner et de progresser ?

Mais si les Commissions Sportives qui organisent les calendriers, les championnats, sont effectivement les parties les plus visibles de ces structures, n'oublions pas les autres commissions (qu'elles soient départementales ou régionales) sans quoi le volley tournerait rapidement en rond !

- formation d'officiels : arbitres, marqueurs ...

- formation d'animateurs de clubs (Comité) et d'entraîneurs (Ligue)

- formation de jeunes joueurs : CPS (Centre de Perfectionnement Sportif départemental), CRE (Centre Régional d'Entraînement)

- compétitions entre sélections départementales jeunes

- commission « statuts et règlements », « discipline » ... commissions de référence en cas de besoin

- commission « communication », avec en particulier la mise en place et le fonctionnement d'un site internet

La LIGUE du CENTRE : missions et attributions

La Ligue du Centre (Président actuel : Pierre JEANROT), est principalement chargée de :

- l'affiliation des clubs à la FFVB (Fédération Française de Volley-Ball), affiliation sans laquelle aucun club ne peut participer aux activités et en particulier aux championnats organisés en son sein

- l'établissement des licences individuelles pour chaque joueur (évoluant aussi bien à l'échelon national, régional ou départemental) acceptant d'adhérer à cette association (la FFVB est une association et non un prestataire de services)

NB : ces 2 tâches sont actuellement assurées par Sophie Boullier, secrétaire de la Ligue 02 38 53 85 50

- la réception des engagements des équipes de clubs pouvant évoluer au niveau régional (obtention de cette accession à l'issue des compétitions départementales ou, exceptionnellement, sur dossier quand le département ne peut organiser une compétition dans une catégorie)

- à partir de la réception définitive de ces engagements (généralement en juin pour la saison suivante), l'organisation des calendriers régionaux ; actuellement, cela concerne les catégories d'âge seniors masc., seniors fém., juniors/espoirs masc., juniors/espoirs fém., et éventuellement poule finale régionale regroupant en fin de saison les meilleures équipes départementales minimes-cadets et minimes-cadettes

- l'organisation du suivi des arbitrages des championnats régionaux et la validation de la formation des arbitres formés dans les départements

- l'offre aux meilleurs jeunes minimes et cadets masc. et fém. de la Région d'une formation appropriée dans le cadre du CRE (voir plus haut) responsable technique : Jean Martin

- mise en place de toute action décidée collectivement en Assemblée Générale régionale (en juin chaque année) ; exemples les + récents : création d'un tournoi national « Beach Volley » en juin à l'Ile Charlemagne, Orléans, ou encore la proposition en direction des clubs d'actions de développement du volley

Le COMITE du LOIRET : missions et attributions

Voir document approprié dans la rubrique « le Comité, son rôle, ses missions »

Actualisation du 1^{er} septembre 2008,

Adresse du siège : Comité Volley Ball du Loiret – 48, rue des Carmes – 45000 Orléans